

Pendant que le pontife se prosternait aux pieds de Charlemagne, un prince anglais venait s'agenouiller devant l'évêque de Rome pour obtenir le pardon de ses péchés et la protection de l'apôtre. Offa, deuxième roi des Merciens, après avoir tué Éthelbert, dernier roi d'Estanglie, qu'il avait attiré à sa cour sous prétexte de lui donner sa fille en mariage, se rendit à Rome, suivant l'usage du siècle, et demanda au saint-père l'absolution de son crime. Le pape, faisant tourner au profit de son avarice le fanatisme du prince, ne consentit à le réconcilier avec le ciel que sous la condition qu'il autoriserait dans son royaume la levée du denier de saint Pierre, et qu'il fonderait des retraites religieuses dont le saint-siège pourrait vendre les bénéfices. Offa, rassuré sur son salut éternel, retourna dans ses états, fit construire plusieurs monastères en l'honneur de saint Alban et d'autres habitants des cieux; et suivant sa promesse, il en mit les revenus à la disposition du souverain pontife.

Adrien mourut peu de temps après, le 25 décembre 795, après avoir occupé le siège de Rome pendant vingt-quatre ans. Il déploya une remarquable habileté politique dans la conduite de l'Église; son esprit souple et adroit savait fléchir devant les puissances, pour augmenter l'autorité de Rome et pour étendre sa domination sur les peuples. L'avarice était sa passion dominante, et malgré les dépenses qu'il fit en constructions de couvents et d'églises, il laissa des richesses immenses à son successeur.

Il fut enterré dans la basilique de Saint-Pierre.

LÉON III,

CONSTANTIN VI,

IRÈNE,

NICÉPHORE,
empereurs d'Orient.

100^e PAPE.

CHARLEMAGNE,

LOUIS

LE DÉBONNAIRE,
rois de France.

Élection de Léon III. — Il reconnaît Charlemagne pour souverain de Rome. — Libéralité du pontife envers les églises et les monastères. — Les dépouilles des malheureux Huns sont converties en vases sacrés et en ornements précieux pour les basiliques de Rome. — Soumission du roi des Merciens au siège de Saint-Pierre. — Le pontife accorde à l'archevêque de Cantorbéry le privilège d'excommunier les rois. — Attentat contre la personne du pape. — Acharnement des conjurés. — On terrasse le pontife pour lui crever les yeux et lui couper la langue. — Léon est horriblement mutilé. — Les conjurés le renferment dans un cachot. — Léon est enlevé pendant la nuit et conduit en France auprès de Charlemagne. — Son retour à Rome. — Informations sur les assassins du pape. — Charlemagne se rend en Italie. — Léon III le couronne empereur des Romains. — Capitulaires sur les chorévêques. — Miracles du Christ de Mantoue. — Fourberies du pontife. — Testament de Charlemagne. — Conduite scandaleuse de l'évêque Fortunat. — Nouvelle conspiration contre la vie du pape. — Sédition des Romains. — Mort de Léon.

Le jour même des funérailles d'Adrien, on éleva Léon III sur le trône pontifical. Le saint-père était originaire de Rome, et habitait dès son enfance le palais patriarcal de Latran : il

avait d'abord été ordonné sous-diacre et ensuite prêtre du titre de Sainte-Susanne. Dans ses différentes fonctions ecclésiastiques, Léon s'était acquis l'estime du clergé, des grands et du peuple, qui le choisirent à la mort d'Adrien, comme le plus digne de lui succéder.

Après avoir été intronisé au milieu des acclamations générales, Léon députa en France des légats chargés de remettre au roi les clefs de la Confession de saint Pierre, l'étendard de la ville de Rome et de magnifiques présents. Il pria Charlemagne d'envoyer au saint-siège des seigneurs français pour recevoir le serment de fidélité des Romains. Le prince fit partir aussitôt Angilbert avec plusieurs chariots remplis de richesses enlevées aux Huns dans le pillage de leur capitale. En même temps il adressa au pontife des lettres conçues en ces termes : « Nous avons lu avec une satisfaction profonde » le décret de votre élection; nous unissons notre suffrage à » celui des Romains qui vous ont élevé sur la chaire de » l'apôtre, et nous reconnaissons avec joie que vous nous » conservez la fidélité et l'obéissance qui nous sont dues.

» En témoignage de notre satisfaction, nous vous en- » voyons un de nos dévoués serviteurs chargé des présents » que nous destinons à Saint-Pierre. Il conférera avec vous » sur toutes les choses qui peuvent intéresser la gloire de » l'Église, l'affermissement de votre dignité et l'autorité de » notre patrie. »

Dans les instructions données à son ambassadeur, le roi de France recommandait d'insister auprès du pontife pour l'engager à réformer les mœurs du clergé italien, pour faire cesser le trafic honteux des charges sacrées, et pour qu'on ne

dépensât point les sommes qu'il envoyait en pensions accordées à des prêtres débauchés.

D'après les désirs du prince, Léon transforma les trésors des Huns en vases d'argent, en calices d'or, en couloirs de vermeil, et en ornements sacerdotaux brodés de perles et de pierreries. Une partie des sommes en argent monnoyé servit à payer les embellissements du palais de Latran, et le saint-père fit orner sa demeure de colonnes de porphyre, de balustrades de marbre et de peintures en mosaïques : une d'elles représentait saint Pierre assis, tenant sur ses genoux les trois clefs du paradis; le pape Léon était à sa droite et Charlemagne à sa gauche, et tous deux prosternés à ses pieds; d'une main l'apôtre donnait le pallium au pape, et de l'autre il présentait au roi un étendard orné de six roses, sur lequel on avait écrit : « Saint Pierre, donnez la vie au pape » Léon, et la victoire au roi Charles. »

Quenulle, souverain des Merciens et successeur d'Offa, écrivit à Léon pour le féliciter de son avènement au trône pontifical, le priant de le regarder comme son fils adoptif, et lui promettant une obéissance entière à ses volontés. Il ajoutait dans sa lettre : « Vous devez avoir été instruit, très- » saint Père, de la division du diocèse de Cantorbéry, or- » donnée par notre prédécesseur pour diminuer l'autorité du » métropolitain de cette ville. Le pape Adrien, au lieu de » soutenir le chef de ce siège, a consenti, par une lâche con- » descendance, à donner le pallium à l'évêque des Merciens, » afin d'élever ce prélat au même rang que l'archevêque de » Cantorbéry. Cette mesure a causé un grand schisme dans » notre royaume; et pour éviter une révolution, nous avons

» été obligé de ne point déclarer notre préférence. Mainte-
 » nant, nous vous supplions, très-saint père, de nous mander
 » quelle détermination nous devons prendre dans des cir-
 » constances aussi difficiles. »

L'ambassadeur du roi anglais était le prélat Athelrade, ancien abbé de Malmesbury, qui avait été nommé évêque de Winchester, et enfin métropolitain de Cantorbéry. Ce moine rusé, en se présentant devant le saint-père pour lui remettre la lettre de Quenulfe, ne manqua pas de lui offrir pour le trésor de l'Église cent vingt marcs d'or. Le pontife non-seulement le rétablit primat d'Angleterre, mais encore il lui donna le pouvoir d'excommunier les rois et les princes de sa juridiction. En exécution de ce décret, Athelrade, à son retour dans la Grande-Bretagne, tint un synode à Becneld; et en présence des principaux seigneurs anglais et du roi lui-même, il déclara excommuniés et voués aux feux éternels les laïques qui oseraient porter une main sacrilège sur les biens du clergé.

Félix d'Urgel continuait à propager son hérésie en Espagne, malgré la condamnation qu'il avait encourue de la part des évêques français. Alors Charlemagne renouvela ses instances auprès de la cour de Rome, et demanda la convocation d'un concile général pour condamner définitivement l'erreur. Léon s'empressa d'accéder aux désirs du monarque; et par ses ordres tous les prélats d'Italie se réunirent à Rome, dans la basilique de Saint-Pierre. Le pontife ouvrit les séances par le discours suivant : « Mes frères, dans un concile tenu à
 » Ratisbonne par le roi de France avant notre règne, un hé-
 » rétique, nommé Félix, a confessé qu'il était tombé dans

» l'erreur en soutenant que Jésus-Christ était le fils adoptif
 » de Dieu selon la chair.

» Notre prédécesseur, pour obtenir cette rétractation, avait
 » déjà été obligé d'user de rigueur envers ce fils rebelle, et
 » de l'enfermer dans nos prisons comme hérétique. La crainte
 » salutaire des tortures lui a fait abjurer sa doctrine impie,
 » et il a même souscrit une profession de foi orthodoxe, qui
 » est encore déposée dans notre palais patriarcal. Mais après
 » cette manifestation publique, l'apostat s'est enfui dans les
 » provinces des païens, où il brave les anathèmes de nos
 » conciles, qui l'ont déjà excommunié et qui le condamnent
 » de nouveau aujourd'hui par ma bouche. »

Félix, entouré de la vénération universelle dans son diocèse d'Espagne, ne s'inquiéta nullement des foudres du saint-siège, et persévéra dans ses doctrines.

A son tour, Léon devint la victime des passions religieuses qu'il avait voulu exciter contre le prélat espagnol. Deux prêtres ambitieux, Pascal, primicier, et Canaple, sacellaire, formèrent un complot contre la vie du pontife, et se firent aider dans l'exécution de leur exécration projet par les moines, dont le fanatisme était déchaîné par la crainte des réformes.

A la suite d'une procession solennelle, au moment où le pontife rentrait au palais de Latran, les conjurés tombèrent sur son escorte, l'enlevèrent de cheval, le traînèrent par la barbe, cherchèrent à lui briser le crâne à coups de pierre, et le laissèrent gisant sur le pavé couvert de blessures et ne donnant plus aucun signe de vie; puis les assassins, craignant de n'avoir pas entièrement consommé le crime, emportèrent le pape dans l'église du couvent de Saint-Étienne et

Saint-Sylvestre, dont ils fermèrent les portes; et là, dans le sanctuaire même, sur les marches de l'autel, ces monstres s'efforcèrent de lui arracher les yeux et la langue, le déchirant avec leurs ongles et avec leurs dents; enfin ils le jetèrent tout sanglant dans le cachot du monastère. Léon resta deux jours entiers, sans secours, étendu sur les dalles de sa prison; le troisième jour, l'abbé Érasme, l'un des conjurés, descendit avec des moines pour retirer le cadavre et le mettre dans un cercueil. Comme l'infortuné respirait encore, il le fit transporter dans un autre couvent pour qu'on ne pût découvrir la retraite où ses complices le tenaient caché, en attendant qu'ils eussent décidé de son sort.

Pendant la nuit, Albin, camérier du pape, instruit par un religieux de l'endroit où le saint-père était enfermé, pénétra dans son cachot avec quelques serviteurs dévoués, et l'ayant enlevé, ils le descendirent par les murailles de la ville et l'emportèrent à Saint-Pierre, où des médecins lui prodiguèrent tous les soins que réclamait son malheureux état. Le pontife conserva l'usage des yeux et de la langue, ce qui a fait affirmer par quelques auteurs qu'il fut guéri par un grand miracle. Mais Léon lui-même, dans le récit qu'il a laissé de cette horrible aventure, explique que dans leur précipitation les meurtriers n'avaient coupé qu'une partie de la langue, et avaient seulement crevé les yeux sans les arracher de leurs orbites.

Albin informa le duc de Spolète de cet horrible attentat, et le supplia de venir à Rome avec des soldats pour protéger le pape et lui faciliter les moyens de passer en France. Par ses soins, le saint-père franchit heureusement

les Alpes et se rendit à la cour de Charlemagne, qui était alors à Paderborn, en Saxe, où le roi l'accueillit avec de grands témoignages d'affection, et répandit même des larmes en l'embrassant.

Pascal et Canaple, furieux de voir Léon soustrait à leur vengeance, rassemblèrent leurs partisans et brûlèrent les domaines de l'Église; ensuite ils envoyèrent au roi des députés chargés de porter contre le saint-père les plus affreuses accusations. Le prince indigné les chassa de sa cour sans vouloir les écouter, et fit reconduire le saint-père en Italie, accompagné des principaux évêques, de plusieurs comtes et d'une escorte imposante.

Dans toutes les villes le pontife fut accueilli par les populations comme s'il eût été saint Pierre lui-même; et lorsqu'il approcha de Rome, le clergé, le sénat, la milice, les citoyens, les femmes, et même les diaconesses et les religieuses, tous précédés des saintes bannières, se rendirent en procession à sa rencontre en chantant des hymnes sacrées. Léon fit son entrée triomphante dans la ville sainte et prit de nouveau possession du palais de Latran. Quelques jours après, les prélats et les seigneurs qui l'avaient accompagné s'assemblèrent en conseil pour informer sur les accusations intentées contre lui par le primicier Pascal, le sacellaire Canaple, et leurs complices. Le pontife fut déclaré innocent; et ses accusateurs condamnés à être battus de verges et à finir leurs jours dans les cachots.

Cependant la justification du pape ne paraissait pas régulière aux citoyens de Rome, qui étaient excités par les prêtres italiens, jaloux de la faveur qu'il accordait aux prélats fran-

çais. Léon, redoutant une nouvelle conspiration, écrivit à Charlemagne pour l'instruire de ses craintes et le prier d'avancer l'époque du voyage qu'il devait faire en Italie.

Le roi se rendit à ses prières, et fit son entrée à Rome au mois de décembre de l'an 800. Sept jours après son arrivée, Charlemagne convoqua le clergé, le sénat et le peuple; il exposa devant l'assemblée qu'il avait quitté son royaume pour faire cesser les imputations calomnieuses que des prêtres sacrilèges osaient répandre contre le pontife; il examina une à une toutes les accusations contenues dans le libelle de Canaple; et ensuite il commanda à ceux qui l'entouraient d'élever sans crainte la voix pour les soutenir, si elles leur paraissaient fondées.

Personne n'ayant répondu, le pontife fut admis à se justifier par serment devant la multitude innombrable qui remplissait l'église de Saint-Pierre; il prit dans ses mains le livre des Évangiles, l'éleva au-dessus de sa tête, monta sur l'ambon et dit: « Je jure, sur le Verbe de Dieu, que je n'ai pas commis » les crimes dont les Romains m'ont accusé! »

Le lendemain le roi reçut enfin la récompense de tout ce qu'il avait fait pour la cour de Rome; il se rendit en grande pompe à la cathédrale, où le pape, revêtu des ornements sacerdotaux, l'attendait avec son clergé; et là, en présence des seigneurs, des prélats et des magistrats de la ville, le saint-père posa sur la tête de Charlemagne une couronne de fer, et dit d'une voix forte: « A Charles Auguste, couronné » de la main de Dieu, empereur des Romains, vie et vic- » toire! » De longues acclamations retentirent sous les voûtes de Saint-Pierre, et les assistants répétèrent: « Vie et vic-

» toire à Charles Auguste, couronné de la main de Dieu, » empereur des Romains. » Ensuite Léon se prosterna devant le prince et l'adora, selon l'usage des anciens césars, le reconnaissant pour son souverain légitime et pour le défenseur de l'Église.

Ainsi se trouva rétablie, après trois cent vingt-quatre ans d'interruption, la dignité d'empereur romain, éteinte en Occident depuis l'année 476. Lorsque la cérémonie fut achevée, Charlemagne fit d'immenses donations aux églises de Saint-Paul, de Saint-Jean de Latran et de Sainte-Marie Majeure; il donna à la basilique de Saint-Pierre deux tables d'argent, des calices, des patènes et des vases d'or enrichis de pierres, et alloua de grandes sommes pour son luminaire et pour l'entretien de ses prêtres.

A son retour en France, le nouvel empereur s'occupa de régler les affaires de l'État et de l'Église; il convoqua à Aix-la-Chapelle un concile national, où Paulin, patriarche d'Aquilée, assista comme légat du pape. L'assemblée s'occupa de diverses questions de discipline ecclésiastique, et parmi les règlements qu'elle établit, on cite comme l'un des plus remarquables celui qui concerne les chorévêques ou évêques de la campagne. Il est décrété au nom de Charlemagne dans les termes suivants: « Nous avons été souvent obsédé des » plaintes portées contre les chorévêques, non-seulement » par le clergé, mais encore par les laïques. Les papes pré- » décesseurs de Léon III ont déclaré dans plusieurs synodes » que ces ecclésiastiques n'ont pas le pouvoir d'ordonner des » prêtres, des diacres et des sous-diacres; qu'il ne leur est » pas permis de dédier des églises, de consacrer des vierges